

Unité de Gériatrie Aigüe (UGA)

Les Unités de Gériatrie Aigüe (UGA) sont des services hospitaliers de court séjour qui ont pour mission d'accueillir les patients âgés de 75 ans et plus, poly-pathologiques, lors d'un épisode aigu présentant un fort risque de dépendance physique, psychologique ou sociale et ne relevant pas d'un service de spécialité.



MODALITÉS D'ACCÈS

Public concerné et critères d'admission : Les UGA accueillent des personnes âgées de 75 ans et plus (sauf exception), poly-pathologiques, présentant une aggravation d'une de ces pathologies.

Comment faire la demande : L'admission en UGA peut se faire à partir du domicile (dont EHPAD) par un appel du médecin traitant ou d'un professionnel de santé (avec accord du médecin traitant) si le patient est déjà connu de l'UGA.

L'admission peut se faire aussi à la suite d'un passage aux urgences ou après un séjour dans un autre service hospitalier spécialisé.



ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Statut et financement : Les UGA sont des services hospitaliers rattachés à un établissement public ou privé et soumis à une autorisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Participation du public : Le séjour en UGA est pris en charge par l'Assurance Maladie et par les mutuelles.

Professionnel-le-s de la structure : Les UGA sont composées de gériatre-s, infirmier-ère-s, psychologues, aides-soignant-e-s, kinésithérapeutes, agents de service hospitalier et de l'équipe administrative. Selon les UGA, l'équipe peut être complétée de psychologue, ergothérapeute, psychomotricien-ne, kinésithérapeute, assistant-e social-e, diététicien-ne, etc. L'équipe travaille en étroite collaboration avec les différents spécialistes de l'établissement de santé.

MISSIONS ET MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Les UGA répondent à quatre fonctions :

- assurer une hospitalisation directe ;
- assurer une hospitalisation après passage aux urgences ;
- assurer une période d'investigation ou d'équilibrage du traitement ;
- assurer l'orientation adaptée du patient au décours d'une hospitalisation de quelques jours.

Chaque patient bénéficie d'une prise en charge par une équipe pluridisciplinaire formée à la médecine gériatrique et à la prise en charge gérontologique.

Les UGA ont pour objectif principal de traiter la ou les pathologies dominantes et/ou décompensées à l'origine de l'épisode aigu, par l'intermédiaire d'une évaluation globale et individualisée de la personne hospitalisée. Cette évaluation vise à :

- établir un diagnostic et mettre en place des thérapeutiques adaptées ;
- participer à l'élaboration du projet de soin et de vie (incluant la préparation de la sortie) ;
- préconiser des aides à mettre en place et le suivi des patients et de leurs aidants si nécessaire ;
- orienter vers un retour à domicile ou vers d'autres structures : services hospitaliers, Service de Soins et de Réadaptation (SSR), Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), etc.